

VILLE DE MARCHIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 octobre 2025

<u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 27 Qui ont donné procuration : 5 Présents : 21 Qui ont pris part au vote : 26 QUORUM : 14	L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept octobre à dix-neuf heures Le Conseil Municipal de la Ville de MARCHIENNES s'est réuni en la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Laurent MARTINEZ, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.
<u>Date de la convocation</u> 13.10.2025 <u>Date d'affichage</u> 13/10/2025	PRÉSENTS : Mrs Laurent MARTINEZ, Philippe DESCHODT, Donato MIRAGLIA, Pascal ROUSSEAU, Bernard DELEMER, Serge BEAREZ, Régis NOTOT, Raymond WOLICKI, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Carole HURIAU, Séverine FRACKOWIAK, Catherine KOPEC, Anne-Marie MASTROMONACO RENARD, Sylvie ROUSSELLE, Cathy NOTOT-GOS, Frédérique FERREIRA, Mélanie DELANNOIS, Sandrine SPARTY, Jocelyne MALFIGAN, Brigitte WANMBRE ABSENT : ABSENTS EXCUSÉS : Bertrand RADIGOIS ONT DONNÉ PROCURATION : Bernadette DEHAENE à Catherine KOPEC, Martine DELZENNE à Frédérique FERREIRA, Eric EGO à Pascal ROUSSEAU, Quentin BERNARD à Bernard DELEMER, Audrey VERHAEGHE à Carole HURIAU SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Carole HURIAU

Délibération n° 90/2025/LM/ND

Objet : Mise à jour des voies communales

Notice explicative

Par délibération N°89/2025/LM/ND, la RD 2047, dénommée rue Rombeau à Rieulay et route de Rieulay à Marchiennes, a fait l'objet d'un transfert de domanialité du domaine public départemental dans le domaine public de la Commune de Marchiennes.

Rappel des linéaires transférés :

- 576ml à droite dans le sens croissant du PR 28+450 au PR 29+28 ;
- 90ml à gauche dans le sens croissant du PR 28+936 au PR 29+28 ;

Ce transfert implique une mise à jour du tableau de recensement de la voirie communale.

À ce jour, la longueur totale de voirie relevant du domaine public routier communal s'élève à **19 276 mètres linéaires**.

Suite au transfert, il convient d'ajouter **576 mètres linéaires supplémentaires**, il est proposé à l'assemblée délibérante d'approuver la nouvelle longueur de voirie communale, portée à **19 852 mètres linéaires**.

Vu le Code de la voirie routière et notamment ses articles L141-1 à L141-13 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2334-22 ;

Vu la délibération N°89/2025/LM/ND relative à la RD 2047, dénommée rur Rombeau à Rieulay et route de Rieulay à Marchiennes, a fait l'objet d'un transfert de domanialité du domaine public départemental dans le domaine public de la Commune de Marchiennes.

Vu la Commission Finances – Administration Générale réunie en date du 20 octobre 2025 ;

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau de recensement de la voirie communale ;

Considérant l'actuelle longueur de voirie communale, relevant du domaine public communal routier, prise en compte pour un total 19 276 mètres linéaires ;

Considérant le transfert de la RD 2047 dans le domaine public de la commune de Marchiennes s'établit à 576 ml ;

Il est nécessaire d'actualiser le tableau de voiries communales.

Ainsi, Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : d'approuver la nouvelle longueur de voirie communale, d'un total de 19 852 mètres linéaires, selon le tableau annexé à la présente délibération.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Vote du Conseil Municipal :

Pour : 26 voix Contre : 0 voix

Unanimité ☒

Majorité ☐

Abstention : 0 voix



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Laurent MARTINEZ

DEPARTEMENT DU NORD ----- ARRONDISSEMENT DE DOUAI ----- COMMUNE DE MARCIENNES	TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES ----- B – VOIES COMMUNALES A CARACTERES DE RUE	ANNEXE II Cir. Mre Intérieur N°426 du 31 JUILLET 1961
--	---	---

N° d'ordre	APPELLATION	Désignation du pont d'origine des principaux lieux traversés ou repères du point d'extrémité	Longueur	Largeur moyenne	Date de classement		CLASSEMENT			Ancienne appellation	Longueur	OBSERVATIONS
					Délibération 6	Approbation 6	Catégorie 7	Numéro 8	Date 9			
1	2	3	4	5	6	6	7	8	9	10	11	12
7	Rue de la Cossetterie	RD957 à Bouvignes	1284 m	6.5 m			CVO	7	27/07/1868	Rue Dangremont		
8	Rue des Jardins	RD 957 à VC 9	1665 m	6 m			CVO	8	27/07/1868	Rue des Jardins		
10	Rue Fernand Rombeau	RD 957 à la Scarpe	560 m	6 m			CVO	10	14/09/1868	Rue de la Verrerie	560 m	
101	Rue Loseleur	Place Gambetta à la Rue de Saint Amand (RD35)	329 m	7.5 m			CRR	1		Rue Loseleur		
102	Rue de l'Ange Gardien	RD 35 au cimetière	1336 m	6.5 m			CRR	2		Rue de l'Ange Gardien		
103	Rue des Nonnettes	RD 957 au Chemin des Nonnettes	360 m	5 m			CRR	3		Rue des Nonnettes	360 m	
104	Rue de la Presqu'île	RD 957 à l'ancien relais de Poste	925 m	7.5 m			CRR	4		Rue de la Presqu'île	925 m	
105	Rue du Curé	RD957 à la Scarpe	370 m	6.5 m			CRR	5		Rue du Curé	370 m	
106	Rue du Clos	Du Colombier à la Rue de l'Ange Gardien	590 m	6.5 m			CRR	6		Rue du Clos		
107	Rue du Château de la Motte	VC 109 à la Rue de la Gare	308 m	8 m			CRR	7		Rue du Chemin de Fer		
	Rue du Décours	RD 957 à la Rue du Clos	485 m	7.5 m								
	Rue de l'Abbaye	Rue Corbineau à la Rue du Clos	280m	8 m								

DEPARTEMENT DU NORD ----- ARRONDISSEMENT DE DOUAI ----- COMMUNE DE MARCHIENNES	TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES ----- B – VOIES COMMUNALES A CARACTERES DE RUE	ANNEXE II Cir. Mre Intérieur N°426 du 31 JUILLET 1961
---	---	--

N° d'ordre	APPELLATION	Désignation du pont d'origine des principaux lieux traversés ou repères du point d'extrémité	Longueur	Largeur moyenne	Date de classement		CLASSEMENT			Ancienne appellation	Longueur	OBSERVATIONS
					Délibération 6	Approbation 6	Catégorie 7	Numéro 8	Date 9			
1	2	3	4	5	6	6	7	8	9	10	11	12
	Rue Basse (Sec Marais)	RD 30 à Bouvignies	230 m	7 m								
	Rue Dominique	RD 957 à RD 30	375 m	7 m								
	Rue Perdue	RD957 à cul de sac	275 m	5 m								
	Rue des Hortensias	Rue des Accacias à la Rue des Accacias	310 m	8 m								
	Rue des Accacias	Rue du Décours à la fin du lotissement	377 m	6 m								
	Rue des Lilas	Rue des Accacias à la fin du lotissement	140 m	8 m								
	Rue du Docteur Dupret	Rue des Accacias à la Rue du Clos	260 m	7 m								
	Ruelle des Chartreux	Rue de l'Abbaye à	110 m	5 m								
	Rue de la Couture du Moulin	Rue d'Elpret (RD35) au Chemin de la Couture du Moulin	150 m	5.5 m								
	Rue du Rivage	Rue Lefort à la Rue d'Elpret (RD35)	100 m	6 m								

DEPARTEMENT DU NORD ----- ARRONDISSEMENT DE DOUAI ----- COMMUNE DE MARCHIENNES	TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES ----- B – VOIES COMMUNALES A CARACTERES DE RUE	ANNEXE II Cir. Mre Intérieur N°426 du 31 JUILLET 1961
---	---	--

							RAPPEL DES ANCIENS CHEMINS INCORPORES A CHAQUE VOIE COMMUNALE					
N° d'ordre	APPELLATION	Désignation du pont d'origine des principaux lieux traversés ou repères du point d'extrémité	Longueur	Largeur moyenne	Date de classement		CLASSEMENT			Ancienne appellation	Longueur	OBSERVATIONS
1	2	3	4	5	Délibération 6	Approbation 6	Catégorie 7	Numéro 8	Date 9	10	11	12
	Rue Lefort	Rue d'Elpret (RD35) à la Rue du Rivage	100 m	6 m								
	Rue de la Gare	Rue du 8 Mai 1945 à la Rue de Saint Amand (RD30)	152 m	8 m								
	Rue du 8 Mai 1945	Rue d'Angleterre à la Rue de la Gare	190 m	6 m								
	Rue Marguerite Dubois	Rue Loseleur à la Place de la Résistance	65 m	6 m								
	Rue d'Angleterre	Rue Pasteur (RD35) à la Rue du 8 Mai 1945	315 m	6 m								
	Rue de la Paix	Rue Fernand Rombeau à la fin du lotissement	292 m									
	Rue Henri Dunant	Rue Fernand Rombeau à la fin du lotissement	84 m									
	Rue du Hasard	Rue de Lille à la Rue Basse	43 m	3 m								
	Rue Basse	Rue de l'Eglise à la Rue du Curé	192 m	5 m								
	Rue de l'Eglise	RD 957 à la Rue Basse	90 m	5 m								

DEPARTEMENT DU NORD ----- ARRONDISSEMENT DE DOUAI ----- COMMUNE DE MARCHIENNES	TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES ----- B – VOIES COMMUNALES A CARACTERES DE RUE	ANNEXE II Cir. Mre Intérieur N°426 du 31 JUILLET 1961
---	---	--

						RAPPEL DES ANCIENS CHEMINS INCORPORES A CHAQUE VOIE COMMUNALE						
N° d'ordre	APPELLATION	Désignation du pont d'origine des principaux lieux traversés ou repères du point d'extrémité	Longueur	Largeur moyenne	Date de classement		CLASSEMENT			Ancienne appellation	Longueur	OBSERVATIONS
1	2	3	4	5	Délibération 6	Approbation 6	Catégorie 7	Numéro 8	Date 9	10	11	12
	Rue Victor Bourle	RD 957 à l'Ecluse	235 m	5.5 m								
	Rue du Pont	Route de Rieulay à la Rue du Pont (RD957)	243 m	5 m								
	Rue de Lille	RD 957 à la Rue de l'Eglise	212 m	5 m								
	Rue des Frenelles	Chemin Vert	365 m	7 m								
	Rue Galette	Place du Général de Gaulle à la Rue Jean Jaurès (RD35)	60 m	5 m								
	Impasse Leclerc	Rue Jean Jaurès (RD35) à Chemin de Halage	65 m	3 m								
	Rue et Place de l'Abreuvoir	Rue Pasteur (RD35) à la Scarpe	81 m	5 m								
	Domaine du Lansau	Hameau d'Elpret	253 m	5.5 m								
	Domaine de la Forêt	Hameau d'Elpret	221 m	6 m								
	Rue de la Tourbière	RD 957 à.....	344 m	5 m								

DEPARTEMENT DU NORD ----- ARRONDISSEMENT DE DOUAI ----- COMMUNE DE MARCHIENNES	TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES ----- B – VOIES COMMUNALES A CARACTERES DE RUE	ANNEXE II Cir. Mre Intérieur N°426 du 31 JUILLET 1961
---	---	--

N° d'ordre	APPELLATION	Désignation du pont d'origine des principaux lieux traversés ou repères du point d'extrémité	Longueur	Largeur moyenne	Date de classement		Rappel des anciens chemins incorporés à chaque voie communale			Ancienne appellation	Longueur	OBSERVATIONS
					Délibération	Approbation	Catégorie	Numéro	Date			
1	2	3	4	5	6	6	7	8	9	10	11	12
	Petite Rue	RD30 à « Les Pronelles » Bouvignies	490 m	5 m								
	Rue des Roses d'Automne	Rue des Accacias à la fin du lotissement	55 m	6 m								
	Clos Fleury	Fin de la Rue des Hortensias à la fin lotissement	149 m	6 m								
	Rue du 18 juin	Rue du Saint Amand à la fin du lotissement	101 m	6 m								
	Résidence La Dordonne	Rue Nouvelle de Lille à la fin du lotissement	651 m	5 m								
	Clos d'Elpret	Rue du Hameau d'Elpret à la fin du lotissement	141 m	5 m								
	Rue du Pont du Houblon	Route Nationale à la fin de la commune	569 m	5.5 m								
	Rue du chemin de Beuvry-la Forêt à Marchiennes	De la Croix ou Pile à la RD35	2470 m	4.5 m								
	Place de la Résistance		54 m									
	Place de l'Abbaye		92 m									
	Place De Gaulle		55 m									
	Place de l'Eglise		28 m									
	Route de Rieulay	Route de Somain à la limite de la commune de Rieulay	576 m	6 m								

Soit au total 19 852 mètres

Envoyé en préfecture le 04/11/2025

Reçu en préfecture le 04/11/2025

Publié le 05/11/2025



ID : 059-215903758-20251030-2025_GR_1288-DE